

DEMANDE DE PERMISSION VOIRIE

Je soussigné(e) M./Mme

Adresse :

Téléphone :

- Pièces à joindre : **plan de situation + plan de masse (+ attestation du Syndicat des Eaux pour les rejets au fossé)**

agissant en qualité de propriétaire de mandataire, sollicite auprès du Maire l'autorisation d'établir au droit de la propriété située :

Commune	Dénomination de la voie	Lieu-dit	Section cadastrale	N° des parcelles
	<input type="checkbox"/> V.C n° <input type="checkbox"/> CR d'intérêt com. n° <input type="checkbox"/> CR communal n° <input type="checkbox"/> en agglomération <input type="checkbox"/> hors agglomération			

Un alignement

- Un accès** sans pontage du fossé avec pontage du fossé Sur une longueur de m
 avec buses en béton armé série 135 A Diamètre intérieur mm
 accès bateau

Cet accès est destiné à desservir : champ
 maison existante
 maison à construire - date d'obtention du PC :
 autre :

- Un portail** avec parking de midi de 6 m

- Une clôture** sur une longueur de m en limite du domaine public

Préciser matériaux/hauteur de la clôture :

- La clôture fait l'objet d'une DP ou d'un PC : favorable défavorable à venir

- Une canalisation** longitudinale transversale
 sous chaussée sous accotement

destinée à :

- Une ligne électrique** aérienne souterraine destinée à alimenter :

- Autre** :

DATE PREVUE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX : DUREE DES TRAVAUX :

A le
Signature du demandeur

Partie à compléter par la Mairie

Commune : avec document d'urbanisme : PLU / CC sans document d'urbanisme

La parcelle considérée fait-elle l'objet d'une opération au titre des emplacements réservés du PLU de la commune ? oui, n°..... non

Transmis avec avis :

Au service Voirie de VGA pour suite à donner A , le
Signature du Maire

Val de Garonne traite des données à caractère personnel vous concernant aux fins d'instruction des demandes de permission de voirie. Ce traitement se fonde sur la mission d'intérêt public de Val de Garonne Agglomération.

Les données personnelles récoltées sont obligatoires.

Ces données sont destinées au service d'instruction de voirie ainsi qu'aux personnels habilités de la Mairie concernée. Les données seront conservées pour toute la durée de validité de la permission accordée.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez du droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, la limitation du traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPO), en justifiant votre identité par tout élément permettant d'attester de votre identité. Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au DPO de Val de Garonne Agglomération :

Par voie électronique : dpo@vg-agglo.com

Par courrier postal : Maison du Développement - Place du Marché - BP 70305 - 47213 MARMANDE CEDEX

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).